N° 211 — 21e Année

LE NUMERO CINQ CENTIMES

Vendredi 30 Juillet 1909

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 167

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . 0 fr. 50 —
LOCALES. . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal : à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 167
A LILLE : N° 97

AVIS

[illegible] l'administration est heureuse [illegible] l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING informe ses lecteurs qu'elle délivre des abonnements de un, deux ou trois mois, au prix de :

1 fr. 75 par mois dans le Nord et les Départements limitrophes, 5 francs pour 3 mois.
2 fr. 50 par mois pour le reste de la France, 7 francs pour trois mois.
3 francs par mois à l'étranger, 9 francs pour trois mois.

NOS FEUILLETONS

Dimanche prochain 1er Août, pour remplacer « HAINE D'AMOUR », nous commencerons la publication d'une nouvelle œuvre due à un de nos plus féconds et plus passionnants romanciers, qui trouvera auprès de nos lecteurs le succès de ses précédentes.

LA JOURNÉE

— La situation est toujours grave en Espagne ; la marche des trains est car partie arrêtée ; les services maritimes sont interrompus entre Marseille et l'Espagne.

— Les ministres se sont réunis en Conseil.

— Le Syndicat des P. T. T. a été dissous par le Tribunal de la Seine.

— L'enfant écrasé par un tramway, à Hautmont, est mort.

— Le « Journal officiel » a publié la liste des médailles de la mutualité.

LE SCRUTIN DE MARDI

Voici l'analyse du scrutin de mardi à la Chambre :

L'ordre du jour de confiance sevère contre Briand a été voté par 306 voix contre 165 sur 351 votants.

Sur 591 membres que comprend la Chambre — qui n'a actuellement aucun siège vacant — 455 assistaient à la séance et ont signé la feuille de présence ; si l'on en déduit les 351 votants, on voit qu'il y a eu 107 abstentionnistes. Enfin il y avait 133 absents par congé.

La majorité ne comprend que des membres de gauche, dont la plupart des radicaux-socialistes et radicaux, des socialistes indépendants et des républicains parmi lesquels 27 progressistes.

La minorité comprend 29 membres de la droite, 18 socialistes unifiés et 1 radical-socialiste.

Il y a eu 106 abstentionnistes, détaillés faite du président qu'ne prend pas part aux scrutins. Les onze ministres députés sont du nombre. Il n'y a donc, en réalité, que 95 abstentionnistes effectifs. Ils se classent ainsi : 30 socialistes, 8 radicaux ou radicaux-socialistes, 12 progressistes et 54 membres de la droite ou nationalistes.

Les 133 absents par congé se décomposent ainsi : 55 radicaux-socialistes ou radicaux ; 20 républicains de gauche, 11 socialistes dont 8 unifiés et 3 indépendants, 17 progressistes et 30 membres de la droite.

Comme nous le disions hier, la majorité qui a témoigné sa confiance au ministère Briand est bien loin le même que celle qui soutenait le cabinet Clémenceau. Il s'y est seulement ajouté le plus grand nombre des radicaux « dissidents », « combistes » ou « anticléricaux-sociaux », et une vingtaine de progressistes.

En outre les socialistes jaurésistes et les trois quarts des membres de la droite cléricale-nationaliste, qui votaient toujours contre M. Clémenceau, se sont abstenus.

***

Cette attitude provoque dans la presse des commentaires qui ne sont pas toujours approbateurs.

Dans l'*Humanité*, M. Maurice Allard écrit :

Après avoir voté pendant trois ans contre le ministère Clémenceau qui comprenait dans son sein MM. Briand, Viviani, Barthou et Pichon, je n'aurais pu, sans m'avouer aussi incohérent que M. Clémenceau lui-même, m'abstenir de voter contre un ministère du nouveau, qui possède à sa tête M. Briand, premier lieutenant de M. Clémenceau, et dans lequel je vois encore MM. Viviani, Barthou, Doumergue, Pichon, anciens ministres compromis dans la politique obstinément réactionnaire et homicide du défunt président du Conseil.

M. Clémenceau n'est plus là. Mais ses anciens collaborateurs, enfoncés dans le dos du ministérielle de ses actes, y sont encore. Et cela ne suffit. Ni l'adjonction à l'équipe d'un général et d'un amiral, ni celle des modérés Cochery, Jean Dupuy et du jeune radical Sarraut, ne sont de nature à modifier en manière de voir.

***

Les frères Castagnac intitulent leur article de l'*Autorité* : « La journée des ingrats ». Les socialistes sont trahis, les radicaux mécontentis et sacrifiés ont trahi. Et M. de Cassagnac ajoutant :

Ceux qui, par exemple, ont dépassé la mesure, ce sont les députés de la Droite qui se sont abstenus, ne refusant pas leur confiance au ministère, ou qui, comme d'Elissagaray, Hennessy, des Lyons, Gavini, Lebaudy, Massabuau, Dupourqué ont voté pour l'homme de la Grève Générale et de la Séparation.

Ceux-là n'ont aucune excuse ; mandataires de l'opposition, des catholiques, des patriotes et des conservateurs, ils sont les prisonniers de leurs engagements, et ils ont commis un acte qui équivaut à une désertion sur le champ de bataille.

Il faut attendre, il faut voir ce qu'il feraient ceux qui se sont abstentionnistes.

Non : il faut voir ce qu'il a fait ; il a fait un acte d'abdication de l'Eglise et de l'Etat, accomplissant ainsi la rupture officielle et éclatante de la France avec sa religion traditionnelle.

Il a fait la loi de dévolution, législant ainsi à la vol officiel.

Il a participé à toutes les lois de laïcisation, et il achèvera son œuvre. Il a promis à la majorité sectaire, en détroitant les dernières vestiges de la liberté d'enseignement.

Il a mis son nom au-dessous de documents qui exhortent la troupe à déserter et à trahir ses chefs, et il a refusé de renier ces paroles.

Il appartient à un parti qui est le refuge de l'antipatriotisme, de l'antimilitarisme, et dont le programme social est la destruction de la propriété, de la famille, de la Société...

Il est tout cela, il a fait tout cela, et vous, catholiques, vous, patriotes, vous, libéraux, vous votez pour lui, et vous lui laissez la carrière ouverte, le champ libre, par votre abstention ?

Il n'y a pas deux mots pour qualifier cette attitude : lâcheté.

Et nous comprendrons qu'aux élections prochaines les électeurs de l'opposition voient ouvertement contre les députés qui l'ont commise, cette trahison.

Car ces députés sont de ceux qui dissolvent les dernières forces de résistance, qui lassent et rebutent, par leurs palinodies, les dernières énergies, et qui livrent aux ennemies positions si éminentes.

Nous aimons mieux cent fois voir à la Chambre des adversaires que de tel doublant conservateurs de cette espèce, plus néfastes à leur cause et à leur parti qu'à leurs plus implacables ennemis.

***

Dans le *Matin*, M. Camillo Pelletan qualifie le parti radical et radical-socialiste de « guillotiné par persuasion ».

De quelques formules de politesse qu'on enveloppe l'accident peut-être heureux qui lui arrive, personne en France n'en peut méconnaître l'évidence ; et l'on serait un peu ridicule en essayant d'en traveutir le caractère ou d'en diminuer la portée. Cet accident est même, à ma connaissance, sans précédent dans l'histoire des pays libres et semble la négation directe du principe fondamental du régime parlementaire. On peut le résumer en deux mots.

Au printemps de 1906 le suffrage universel a accordé une belle victoire au parti radical qu'on ne peut nier que, d'après toutes les règles du gouvernement représentatif, il lui ait confié les destinées de la France, jusqu'au jour où il serait consulté à nouveau. Le ministère tombe de la façon que vous connaissez. Le président du conseil radical en va. On confie la direction de la politique à un autre parti. Deux ministres radicaux s'en vont. On prend leurs successeurs à côté. On donne comme compensation au parti qui forme l'élément dominant de la majorité les positions secondaires. Il devient le parti des sous-secrétariats d'Etat.

Petites questions de personnes et de coteries, dit-on. Soit, c'est n'y a pas en France ni idées, ni programmes, ni partis dignes de ce nom. Mais alors le plus simple est de fermer le Palais-Bourbon et de prendre un Soulouque quelconque...

***

Dans le *Rappel*, M. Alfred Massé, député de la Nièvre, fait entendre une note plus optimiste :

La ministère Briand s'est présenté devant la Chambre et, comme on devait s'y attendre, il a obtenu un ordre du jour de confiance.

Quelles que soient les réserves que les uns et les autres pouvaient faire sur sa constitution et sa composition, il était évident que la majorité ne se résoudrait pas à ouvrir une nouvelle crise qui aurait vidé plus haut que la personnalité de M. Briand et de ses collaborateurs.

Comme nous le disions hier, la majorité qui a témoigné sa confiance au ministère Briand est donc bien le même que celle qui soutenait le cabinet Clémenceau. Il s'y est seulement ajouté le plus grand nombre des radicaux « dissidents », « combistes » ou « anticléricaux-sociaux », et une vingtaine de progressistes.

En outre les socialistes jaurésistes et les trois quarts des membres de la droite cléricale-nationaliste, qui votaient toujours contre M. Clémenceau, se sont abstenus.

***

Cette attitude provoque dans la presse des commentaires qui ne sont pas toujours approbateurs.

Dans l'*Humanité*, M. Maurice Allard écrit :

Après avoir voté pendant trois ans contre le ministère Clémenceau qui comprenait dans son sein MM. Briand, Viviani, Barthou et Pichon, je n'aurais pu, sans m'avouer aussi incohérent que M. Clémenceau lui-même, m'abstenir de voter contre un ministère du nouveau, qui possède à sa tête M. Briand, premier lieutenant de M. Clémenceau, et dans lequel je vois encore MM. Viviani, Barthou, Doumergue, Pichon, anciens ministres compromis dans la politique obstinément réactionnaire et homicide du défunt président du Conseil.

M. Clémenceau n'est plus là. Mais ses anciens collaborateurs, enfoncés dans le dos de M. le ministérielle de ses actes, y sont encore. Et cela ne suffit. Ni l'adjonction à l'équipe d'un général et d'un amiral, ni celle des modérés Cochery, Jean Dupuy et du jeune radical Sarraut, ne sont de nature à modifier en manière de voir.

***

Les frères Castagnac intitulent leur article de l'*Autorité* : « La journée des ingrats ». Les socialistes sont trahis, les radicaux mécontentis et sacrifiés ont trahi. Et M. de Cassagnac ajoutant :

Ceux qui, par exemple, ont dépassé la mesure, ce sont les députés de la Droite qui se sont abstenus, ne refusant pas leur confiance au ministère, ou qui, comme d'Elissagaray, Hennessy, des Lyons, Gavini, Lebaudy, Massabuau, Dupourqué ont voté pour l'homme de la Grève Générale et de la Séparation.

Ceux-là n'ont aucune excuse ; mandataires de l'opposition, des catholiques, des patriotes et des conservateurs, ils sont les prisonniers de leurs engagements, et ils ont commis un acte qui équivaut à une désertion sur le champ de bataille.

Il faut attendre, il faut voir ce qu'il feraient ceux qui se sont abstentionnistes.

Non : il faut voir ce qu'il a fait ; il a fait un acte d'abdication de l'Eglise et de l'Etat, accomplissant ainsi la rupture officielle et éclatante de la France avec sa religion traditionnelle.

Il a fait la loi de dévolution, législant ainsi à la vol officiel.

Il a participé à toutes les lois de laïcisation, et il achèvera son œuvre. Il a promis à la majorité sectaire, en détroitant les dernières vestiges de la liberté d'enseignement.

Il a mis son nom au-dessous de documents qui exhortent la troupe à déserter et à trahir ses chefs, et il a refusé de renier ces paroles.

Il appartient à un parti qui est le refuge de l'antipatriotisme, de l'antimilitarisme, et dont le programme social est la destruction de la propriété, de la famille, de la Société...

Il est tout cela, il a fait tout cela, et vous, catholiques, vous, patriotes, vous, libéraux, vous votez pour lui, et vous lui laissez la carrière ouverte, le champ libre, par votre abstention ?

Il n'y a pas deux mots pour qualifier cette attitude : lâcheté.

Et nous comprendrons qu'aux élections prochaines les électeurs de l'opposition voient ouvertement contre les députés qui l'ont commise, cette trahison.

Car ces députés sont de ceux qui dissolvent les dernières forces de résistance, qui lassent et rebutent, par leurs palinodies, les dernières énergies, et qui livrent aux ennemies positions si éminentes.

Nous aimons mieux cent fois voir à la Chambre des adversaires que de tel doublant conservateurs de cette espèce, plus néfastes à leur cause et à leur parti qu'à leurs plus implacables ennemis.

***

Dans le *Matin*, M. Camillo Pelletan qualifie le parti radical et radical-socialiste de « guillotiné par persuasion ».

De quelques formules de politesse qu'on enveloppe l'accident peut-être heureux qui lui arrive, personne en France n'en peut méconnaître l'évidence ; et l'on serait un peu ridicule en essayant d'en travest